

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

**SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023**

L'an **Deux Mil Vingt Trois** et le **Vingt-Sept Mars** à Dix-Neuf heures Trente

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick **BOUILLON**, Président du SMAAA en séance ordinaire.

Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents

BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT JL.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés
BOURGEOIN D.	BSB	Abs	BORDAT G.	suppl	GC	Prés	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc
DEJOUX F.	(VP)	BSB	BOUILLON P.	(PDT)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés
DUBOST JP.	suppl	BSB	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER JM.	MA	Abs	SARROCA R.	(VP)	SM	Exc
GRISARD B.	(VP)	suppl	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHIERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD JF.	SM	Abs	
PACAUD C.	suppl	BSB	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G.	(VP)	MA	Exc	VERNAVY C.	SM	Exc
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET JD.	MB	Exc				
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A.	(VP)	GC	Prés	MICHEL JC.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés			
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS JB.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D.	(VP)	MB	Exc			
AUDUC JM.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J.	suppl	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs			

Secrétaire Séance : **Paul DUMONTET**

Date de Convocation CM et d'Affichage : **VENDREDI 17 MARS 2023** Date de Délibération du CM : **MARDI 28 MARS 2023**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice : **51** dont absents ce jour : **24**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA ayant pris part à la délibération : **27** dont représentés par suppléants : **7**

Objet de la Délibération : **COMPTE GESTION SGC 2022 – SMAAA**

NUMERO DE DELIBERATION : **005-2023-M03-J27**

Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DELIBERATION
005-2023-M03-J27	27	0	0	ACCEPTEE

Le Président présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les résultats définitifs de l'exécution budgétaire du compte PRINCIPAL du SMAAA pour l'année 2022 écoulée telle que présentée dans le Compte de Gestion transmis par le SGC Charolais-Brionnais.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 071004

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CHAROLAIS-BRIONNAIS

ETABLISSEMENT : S.M AFFLUENTS ARCONCE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30500 - S.M AFFLUENTS ARCONCE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	30 155,48		3 411,82		33 567,30
Fonctionnement	92 072,71		-56 386,38		35 686,33
TOTAL I	122 228,19		-52 974,56		69 253,63
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	122 228,19		-52 974,56		69 253,63

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	33 567,33	212 172,71	245 740,04
Titres de recette émis (b)	3 411,82	114 947,52	118 359,34
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	3 411,82	114 947,52	118 359,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	33 567,33	212 172,71	245 740,04
Mandats émis (f)		171 333,90	171 333,90
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		171 333,90	171 333,90
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 411,82		
(h - d) Déficit		56 386,38	52 974,56

Le Compte de Gestion présente

- Une somme de **3 411,82 €** de recettes tirées en INVESTISSEMENT
- Une somme de **0,00 €** de dépenses mandatées en INVESTISSEMENT
 - Soit au final un **excédent d'un montant de + 3 411,82 € en INVESTISSEMENT** pour l'exercice 2022
- Une somme de **114 947,52 €** de recettes tirées en FONCTIONNEMENT
- Une somme de **171 333,90 €** de dépenses mandatées en FONCTIONNEMENT
 - Soit au final un **déficit d'un montant de - 56 386,38 € en FONCTIONNEMENT** pour l'exercice 2022

Soit à la clôture de l'exercice 2022 au 31/12/2022, un **déficit global de - 52 974,56 €**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Arconce, après en avoir débattu, délibère à l'unanimité,

- **APPROUVE le Compte de Gestion 2022 du Compte PRINCIPAL du Syndicat d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAAA) transmis par le Trésorerie du Service de Gestion Centralisée (SGC) CHAROLAIS-BRIONNAIS situé à CHAROLLES et clos en déficit à -52 974,56 €**

Pour Extrait Conforme



Patrick Bouillon

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023

L'an **Deux Mil Vingt Trois** et le **Vingt-Sept Mars** à Dix-Neuf heures Trente

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick **BOUILLON**, Président du SMAAA en séance ordinaire.

Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Syndicat Mixte de l'Arconce et de ses Affluents

BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT J.L.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés
BOURGEOIN D.	BSB	Abs	BORDAT G.	GC	Prés	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc	
DEJOUX F. ^(VP)	BSB	Exc	BOUILLON P. ^(PDT)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés	
DUBOST J.P.	BSB	Prés	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER J.M.	MA	Abs	SARROCA R. ^(VP)	SM	Exc	
GRISARD B. ^(VP)	BSB	Prés	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHIERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD J.F.	SM	Abs	
PACAUD C.	BSB	Prés	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G. ^(VP)	MA	Exc	VERNAY C.	SM	Exc	
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET J.D.	MB	Exc				
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A. ^(VP)	GC	Prés	MICHEL J.C.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés				
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS J.B.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D. ^(VP)	MB	Exc				
AUDUC J.M.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J.	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs				

Secrétaire Séance : Paul DUMONTET

Date de Convocation CM et d'Affichage : **VENDREDI 17 MARS 2023** Date de Délibération du CM : **MARDI 28 MARS 2023**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice : 51 dont absents ce jour : 24

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA ayant pris part à la délibération : 27 dont représentés par suppléants : 7

Objet de la Délibération : **COMPTE ADMINISTRATIF 2022-SMAAA**

NUMERO DE DELIBERATION : **006-2023-M03-27**

Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DELIBERATION
006-2023-M03-J27	25	0	0	ACCEPTEE

Le Président présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les résultats définitifs de l'exécution budgétaire du compte PRINCIPAL du SMAAA pour l'année 2022 écoulée telle que présentée dans le Compte Administratif du Syndicat Mixte de l'Arconce.

INVESTISSEMENTS 2022 :
Dépenses/Mandats : - 00 000,00 €
Recettes/Titres : + 03 411,82 €
Excédent 2022 : + 03 411,82 €
Report 2021 : + 30 155,48 €
CLÔTURE 2022 : + 33 567,30 €

FONCTIONNEMENT 2022 :
Dépenses/Mandats : - 171 333,90 €
Recettes/Titres : + 114 947,52 €
Déficit 2022 : - 056 386,38 €
Report 2021 : + 092 072,71 €
Affectation 2021 : - 000 000,00 €
CLÔTURE 2022 : + 035 686,33 €

Exercice 2022 INV : + 003 411,82 €
Exercice 2022 FCT : - 056 386,38 €
Exercice Clôture : - 052 974,56 €

INVEST 2022 : + 033 567,30 €
FONCT 2022 : + 035 686,33 €
CLÔTURE 2022 : + 069 253,63 €
(Avant Restes-à-Réaliser éventuels)

Les membres du Comité Syndical ont pu délibérer les résultats identiques en tout point du Compte de Gestion 2022 du Compte PRINCIPAL du Syndicat Mixte de l'Arconce et faisant apparaître les données résumées ci-dessus. En de là de la clôture excédentaire à + 69 253,63 € le Président expose qu'il n'y a aucun restes-à-réaliser en INVESTISSEMENT qui doivent être pris en compte pour être réaffectés à l'exercice 2023 et qui ne pourront être mandatés ou titrés qu'au-delà du 01 Janvier 2023, sur l'exercice budgétaire 2023, mais que le Président souhaite tout de même rattacher administrativement à l'exercice clos 2022.

Au constat qu'aucun déficit de clôture en INVESTISSEMENT 2022 n'est à couvrir sur la clôture 2022 au 31/12/2022 et qu'aucun Restes-à-réaliser en INVESTISSEMENT 2022 en dépenses ou recettes n'est à couvrir, le montant total des sommes à couvrir (sur l'excédent de clôture de FONCTIONNEMENT, soit 35 686,33 €), est donc nul à 0,00 € et la clôture budgétaire globale du Compte administratif de 2022 reste au final un excédent de + 69 253,63 € au 1^{er} Janvier 2023 soit +33 567,30 € en excédent en clôture d'INVESTISSEMENT additionnés de + 35 686,33 € en excédent en clôture de FONCTIONNEMENT.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Arconce, après en avoir débattu, délibère (en l'absence des 2 Présidents successifs du SMAAA durant l'exercice 2022, n'ayant pas pris part au vote) et ce, sous la présidence temporaire et ponctuelle de Louis ACCARY, membre du syndicat représentant la CC Le Grand Charolais et Maire de VERSAUGUES :

- **APPROUVE** à main levée, les données du Compte Administratif 2022 du Compte PRINCIPAL du Syndicat Mixte Arconce dit SMAAA.
- **CONSTATE** le montant de clôture 2022 en FONCTIONNEMENT représentant un excédent de + 35 686,33 € au 31/12/2022
- **CONSTATE** le montant de clôture 2022 en INVESTISSEMENT représentant un excédent de + 33 567,30 € au 31/12/2022
- **CONSTATE** une clôture de l'exercice 2022 représentant un déficit de - 52 974,56 € au 31/12/2022
- **CONSTATE** un montant de clôture globale de + 69 253,63 € en excédent au 31/12/2022 après reprise des sommes en report de 2021

Pour Extrait Certifié Conforme



Patrick Bouillon

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

**SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023**

L'an **Deux Mil Vingt Trois** et le **Vingt-Sept Mars** à Dix-Neuf heures Trente

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick **BOUILLON**, Président du SMAAA en séance ordinaire.

Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents

BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT JL.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés
BOURGEOIN D.	BSB	Abs	BORDAT G.	suppl	GC	Prés	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc
DEJOUX F. (VP)	BSB	Exc	BOUILLON P. (PD)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés	
DUBOST JP.	suppl	BSB	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER JM.	MA	Abs	SARROCA R. (VP)	SM	Exc	
GRISARD B. (VP)	suppl	BSB	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD JF.	SM	Abs	
PACAUD C.	BSB	Prés	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G. (VP)	MA	Exc	VERNAVY C.	SM	Exc	
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET JD.	MB	Exc				
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A. (VP)	GC	Prés	MICHEL JC.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés				
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS JB.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D. (VP)	MB	Exc				
AUDUC JM.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J.	suppl	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs			

Secrétaire Séance : Paul DUMONTET

Date de Convocation CM et d'Affichage : **VENDREDI 17 MARS 2023** Date de Délibération du CM : **MARDI 28 MARS 2023**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice : 51 dont absents ce jour 24

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA ayant pris part à la délibération : 27 dont représentés par suppléants 7

Objet de la Délibération : **AFFECTATIONS du CA2022 au BP2023 -SMAAA**

NUMERO DE DELIBERATION : **007-2023-M03-J27**

Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DELIBERATION
007-2023-M03-J27	27	0	0	ACCEPTEE

Le Président rappelle les données de clôture du COMPTE ADMINISTRATIF 2022 de l'exécution budgétaire du COMPTE PRINCIPAL du SMAAA qui vient juste d'être délibéré par l'assemblée.

Les membres du Comité Syndical de l'Arconce, ayant approuvé à main levée, à l'unanimité moins une voix, en l'absence de Mr le Président qui n'a pas pris part au vote, le Compte Administratif du Compte PRINCIPAL du SMAAA, ce dernier propose les affectations de résultats suivantes de clôture du Compte Administratif 2022 au nouveau Budget Primitif 2023 du SMAAA :

- A l'article 1068 en RECETTES INVESTISSEMENT du BP2023, la somme de 0,00 € d'affectation de résultats 2022 pour couvrir
 - Aucun déficit de clôture 2022 en INVESTISSEMENT constaté, qui devrait être couvert par le montant de l'excédent constaté par ailleurs en FONCTIONNEMENT à la clôture 2022 au 31/12/2022
- Aucun Reste-à réaliser 2022 en Dépenses d'INVESTISSEMENT qui serait à mandater en 2023. A l'article 001 en RECETTES d'INVESTISSEMENT du BP2023, la somme de + de + **33 567,30 €** pour constater l'excédent résiduel de clôture 2022 en INVESTISSEMENT au 31/12/2022. A l'article 002 en RECETTES de FONCTIONNEMENT du BP2023, la somme de + **35 686,33 €** pour constater l'excédent résiduel de clôture 2022 en FONCTIONNEMENT au 31/12/2022 correspondant à
 - A l'excédent de clôture 2022 brut en FONCTIONNEMENT de la somme de **35 686,33 €** initial calculé
 - Réduits d'aucun besoin de couverture du déficit de clôture d'INVESTISSEMENT 2022 constatés de 0,00 € et affectés en dépenses d'investissement et affectées au 1068 en recettes d'investissement au BP2023
 - Réduits d'aucun besoin de couverture en dépenses de RAR de 2023 à venir à réaffecter à 2022

TABLEAU DES CLÔTURES, REPORTS ET AFFECTATIONS ANNUELLES BUDGETAIRES SYNDICAT MIXTE d'AMENAGEMENT de l'ARCONCE et de ses AFFLUENTS

COMPTE SMAAA		RESULTAT CLOTURE PRECEDENTE	DEPENSES DE L'EXERCICE ANNEE N	RECETTES DE L'EXERCICE ANNEE N	PART AFFECTEE RESULTATS ANNEE N	RESULTAT DE L'EXERCICE ANNEE N	RESULTAT DE CLOTURE INTERMEDIAIRE ANNEE N	RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL ANNEE N	RESTE-A-REALISER INVESTISSEMENT RECETTES ANNEE N	DEPENSES ANNEE N	PART AFFECTEE RESULTATS ANNEE N+1
ANNEE N	30500	ANNEE N-1	N	N	N	N	N	N	N	N	N+1
2021	INVEST FONCT	au 31/12/2020	au 01/01/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021
		23 470,78 €	0,00 €	6 684,70 €	6 684,70 €	30 155,48 €	122 228,19 €	2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2022	INVEST FONCT	au 31/12/2021	au 01/01/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022	au 31/12/2022
		56 975,13 €	137 531,14 €	175 146,72 €	37 615,58 €	92 072,71 €	69 253,63 €	2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2023	INVEST FONCT	au 31/12/2022	au 01/01/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023
		30 155,48 €	0,00 €	3 411,82 €	3 411,82 €	33 567,30 €	35 686,33 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
2023	INVEST FONCT	au 31/12/2022	au 01/01/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023
		92 072,71 €	171 333,90 €	114 947,52 €	-66 386,38 €	35 686,33 €					
2023	INVEST FONCT	au 31/12/2022	au 01/01/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023
		33 567,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
2023	INVEST FONCT	au 31/12/2022	au 01/01/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023
		35 686,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Arconce, après en avoir débattu, délibère à l'unanimité

- **APPROUVE** les affectations de résultats du Compte Administratif 2022 du Compte PRINCIPAL du Syndicat Mixte de l'Arconce SMAAA et les reports au Budget Primitif 2023 à savoir :
 - 33 567,30 € d'excédent d'investissement à la clôture au 31/12/2022 du CA 2022 en Ligne 001 de RECETTES d'INVESTISSEMENT du BP 2023
 - 35 686,33 € d'excédent de fonctionnement à la clôture au 31/12/2022 en Ligne 002 de RECETTES de FONCTIONNEMENT du BP 2023

Pour Extrait Conforme



Patrick Bouillon

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

**SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023**

L'an **Deux Mil Vingt Trois** et le **Vingt-Sept Mars** à Dix-Neuf heures Trente

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick **BOUILLON**, Président du SMAAA en séance ordinaire.

Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Syndicat Mixte de l'Arconce et de ses Affluents

BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT JL.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés
BOURGEON D.	BSB	Abs	BORDAT G.	suppl	GC	Prés	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc
DEJOUX F. (VP)	BSB	Exc	BOUILLON P. (PDT)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés	
DUBOST JP.	suppl	BSB	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER JM.	MA	Abs	SARROCA R. (VP)	SM	Exc	
GRISARD B. (VP)	suppl	BSB	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD JF.	SM	Abs	
PACAUD C.	suppl	BSB	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G. (VP)	MA	Exc	VERNAY C.	SM	Exc	
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET JD.	MB	Exc				
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A. (VP)	GC	Prés	MICHEL JC.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés				
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS JB.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D. (VP)	MB	Exc				
AUDUC JM.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J.	suppl	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs			

Secrétaire Séance : Paul DUMONTET

Date de Convocation CM et d'Affichage : **VENDREDI 17 MARS 2023**

Date de Délibération du CM : **MARDI 28 MARS 2023**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice : 51 dont absents ce jour 24

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA ayant pris part à la délibération : 27 dont représentés par suppléants 7

Objet de la Délibération : **COTISATION 2023 des CCs ADHERENTES au SMAAA**

NUMERO DE DELIBERATION : **008-2023-M03-J27**

Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DELIBERATION
008-2023-M03-J27	27	0	0	ACCEPTEE

Le Président rappelle la modification des statuts, entraînant le mode de contribution des communautés de communes adhérentes au SMAAA, fixant une participation de chaque communauté de communes, au prorata du nombre d'habitants situés sur le bassin versant de l'Arconce.

Le montant pour l'année 2023, est fixé à 3.85 € par habitant, ce qui donne pour la participation de chaque communauté de communes, au prorata du nombre d'habitants situés sur le bassin versant de l'Arconce, les montants suivants :

CC Le Grand Charolais	43 507.60 €
CC Brionnais Sud Bourgogne	6 374.36 €
CC de Semur en Brionnais	4 464.49 €
CC de Marcigny	2 969.89 €
CC Saint Cyr Mère Boiter entre Charolais et Mâconnais	2 911.81 €
Soit un total de	60 228.15 €

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Arconce, après en avoir débattu, délibère à l'unanimité

- **APPROUVE** la participation financière des communautés de communes adhérentes à **60 228.15 €** pour l'exercice 2023
- **AUTORISE** le Président à établir les titres correspondants.

Pour Extrait Conforme



Patrick Bouillon

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

**SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023**

L'an **Deux Mil Vingt Trois** et le **Vingt-Sept Mars** à Dix-Neuf heures Trente

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick **BOUILLON**, Président du SMAAA en séance ordinaire.

Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents

BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT J.L.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés
BOURGEOIN D.	BSB	Abs	BORDAT G.	suppl	GC	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc	
DEJOUX F. ^(VP)	BSB	Exc	BOUILLON P. ^(PDT)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés	
DUBOST JP.	suppl	BSB	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER JM.	MA	Abs	SARROCA R. ^(VP)	SM	Exc	
GRISARD B. ^(VP)	suppl	BSB	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHIERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD JF.	SM	Abs	
PACAUD C.	suppl	BSB	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G. ^(VP)	MA	Exc	VERNAY C.	SM	Exc	
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET J.D.	MB	Exc				
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A. ^(VP)	GC	Prés	MICHEL JC.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés				
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS JB.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D. ^(VP)	MB	Exc				
AUDUC JM.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J.	suppl	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs			

Secrétaire Séance : Paul DUMONTET

Date de Convocation CM et d'Affichage : **VENDREDI 17 MARS 2023**

Date de Délibération du CM : **MARDI 28 MARS 2023**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice : 51 dont absents ce jour 24

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA ayant pris part à la délibération : 27 dont représentés par suppléants 7

Objet de la Délibération : **BUDGET PRIMITIF 2023-CPTE PRINCIPAL SMAAA**

NUMERO DE DELIBERATION : **009-2023-M03-J27**

Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DELIBERATION
009-2023-M03-J27	27	0	0	ACCEPTEE

INVESTISSEMENT DEPENSES			
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2022	38 000,00 €
001	Déficit d'investissement	2022	0,00 €
TOTAL MANDATS INVESTISSEMENT		2023	38 000,00 €
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT			
16	Capitaux d'Emprunts	2023	0,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	2023	10 000,00 €
dont	Frais d'Etudes	2023	4 500,00 €
dont	Licences Logicielles	2023	5 500,00 €
21	Immo Corporelles	2023	28 000,00 €
dont	Terrains	2023	18 000,00 €
dont	Matériels/Outillages	2023	10 000,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT			
040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	2023	0,00 €
041	Opérations Patrimoniales	2023	0,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2022	38 000,00 €
001	Excédent Investissement Antérieur	2022	33 567,30 €
023	Virement de Section Fonctionnement	2023	0,00 €
TOTAL TITRES INVESTISSEMENT		2023	4 432,70 €
RECETTES REELLES INVESTISSEMENT			
10	Dotations Fonds Divers et Réserves	2023	0,00 €
dont	10222 FCTVA	2023	0,00 €
dont	1068 Affectation de Résultats N-1	2023	0,00 €
13	Subventions	2023	932,70 €
16	Emprunts	2023	0,00 €
dont	Emprunts Court Terme	2023	0,00 €
dont	Emprunts Long Terme	2023	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT			
040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	2023	3 500,00 €
041	Opérations Patrimoniales	2023	0,00 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2022	235 000,00 €
002	Déficit Fonctionnement Antérieur	2022	0,00 €
023	Virement vers Section Investissement	2023	0,00 €
TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT		2023	235 000,00 €
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT			
22	Dépenses Imprévues	2023	0,00 €
11	Frais Généraux	2023	145 500,00 €
dont	Travaux ou Etudes engagés	2023	86 000,00 €
dont	Travaux ou Etudes optionnels	2023	57 000,00 €
dont	Autres Frais Généraux Divers	2023	20 500,00 €
dont	Contingence de Dépenses	2023	2 000,00 €
12	Salaires et Charges Personnel	2023	80 000,00 €
dont	Chargée de Mission (EB)	2023	43 000,00 €
dont	Téchnicien de Rivière (AC)	2023	37 000,00 €
65	Indemnités E lus	2023	6 000,00 €
66	Charges Financières	2023	0,00 €
67	Charges Exceptionnelles	2023	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT			
042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	2023	3 500,00 €
043	Opérations d'Ordre à l'intérieur de la Section FCT	2023	0,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2022	235 000,00 €
002	Excédent Fonctionnement Antérieur	2022	35 686,33 €
TOTAL TITRES FONCTIONNEMENT		2023	199 313,67 €
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT			
13	Remboursements Remunérations Personnel	2023	0,00 €
74	Dotations, Subventions	2023	192 000,00 €
dont	AE LB Solde Subventions sur Trx/Etudes ou sur Salaires/Moyens	2021	9 000,00 €
dont	AE LB Solde Subventions sur Trx/Etudes ou sur Salaires/Moyens	2022	53 000,00 €
dont	CR B-FC Solde Subventions sur Trx/Etudes	2022	19 000,00 €
dont	AE LB Subventions Travaux/Etude de l'Année	2022	9 000,00 €
dont	AE LB Acompte Subventions sur Salaires/Moyens de l'Année	2023	26 000,00 €
dont	ComCom Cotisations au SMAAA des ComComs (Part fixe)	2023	60 000,00 €
dont	ComCom Autres Subventions ComCom (Part Variable Optionnelle)	2023	15 000,00 €
dont	Divers Contingence de Recettes	2023	1 000,00 €
75	Autres Produits (Compensations)	2023	7 000,00 €
77	Produits Exceptionnels	2023	313,67 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT			
042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	2023	0,00 €
043	Opérations d'Ordre à l'intérieur de la Section FCT	2023	0,00 €

Le Président présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les propositions d'affectation de crédits du Budget Primitif 2023. Il rappelle les toutes dernières affectations de résultats du CA 2022 faites au BP2023

Le Maire propose un budget primitif 2023 du Compte Principal du Syndicat Mixte Arconce dit SMAAA équilibré à

- **235 k€ en FONCTIONNEMENT**
- **38 k€ en INVESTISSEMENT**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Arconce, après en avoir débattu, délibère à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2023 du Compte PRINCIPAL du Syndicat Mixte Arconce dit SMAAA équilibré à
 - **235 k€ en FONCTIONNEMENT**
 - **38 k€ en INVESTISSEMENT**

Pour Extrait Conforme



Patrick Bouillon

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

**SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023**

L'an **Deux Mil Vingt Trois** et le **Vingt-Sept Mars** à Dix-Neuf heures Trente

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick **BOUILLON**, Président du SMAAA en séance ordinaire.

Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents

BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT JL.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés
BOURGEOIN D.	BSB	Abs	BORDAT G.	suppl	GC	Prés	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc
DEJOUX F. (VP)	BSB	Exc	BOUILLON P. (PDT)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés	
DUBOST JP.	suppl	BSB	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER JM.	MA	Abs	SARROCA R. (VP)	SM	Exc	
GRISARD B. (VP)	suppl	BSB	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHIERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD JF.	SM	Abs	
PACAUD C.	suppl	BSB	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G. (VP)	MA	Exc	VERNAY C.	SM	Exc	
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET JD.	MB	Exc				
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A. (VP)	GC	Prés	MICHEL JC.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés				
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS JB.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D. (VP)	MB	Exc				
AUDUC JM.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J.	suppl	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs			

Secrétaire Séance : **Paul DUMONTET**

Date de Convocation CM et d'Affichage : **VENDREDI 17 MARS 2023** Date de Délibération du CM : **MARDI 28 MARS 2023**

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice : 51 dont absents ce jour 24

Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA ayant pris part à la délibération : 27 dont représentés par suppléants 7

Objet de la Délibération : **CONTRAT TERRITORIAL n°2 2023-27 du BV ARCONCE**

NUMERO DE DELIBERATION : 010-2023-M03-J27

Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DELIBERATION
010-2023-M03-27	27	0	0	ACCEPTEE

Le Président présente le Nouveau Contrat Territorial n°2 pour les années 2023 à 2028.

La stratégie territoriale choisie l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne consiste à prioriser les actions sur des masses d'eau qui ont la possibilité de les faire basculer du statut « ETAT MEDIOCRE » à « BON ETAT » d'ici les 6 ans d'exercice du contrat.

Il s'organise autour de 18 fiches actions réparties dans 3 volets pour un total d'actions « Cadres » de 1,44 M € environ.

➤ **Volet A : Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (0,63 M €)**

Le Syndicat de la Rivière Arconce (SMAAA) projette de mettre en défens 22 km de linéaire de cours d'eau tout en continuant de proposer des solutions d'abreuvement secondaires. Il souhaite continuer de travailler pour la préservation des milieux humides avec un inventaire des plans d'eau et des zones humides, la création de mares, la maîtrise foncière de zones humides et de plus travaillera également sur la préservation du bocage et de sa biodiversité

➤ **Volet B : acquisition de connaissance et adaptation au changement climatique (0,16 M €)**

Le Contrat Territorial 2023-2028 accueillera les actions prévues dans cette thématique comme déployer une concertation adéquate au regard des effets du changement climatique et réaliser une étude sur la gestion de la ressource en eau liée au changement climatique

➤ **Volet C : Donner les Ressources et les Moyens de mettre en œuvre le Contrat Territorial (0,65 €)**

Le Syndicat de la Rivière Arconce (SMAAA) projette de continuer d'éduquer à l'Environnement par le biais de journées techniques, de sensibilisations scolaires, de journées citoyennes. Par ailleurs dans le but de mieux connaître l'impact qu'ont ses travaux dans l'amélioration de la qualité des cours d'eau, il souhaite s'équiper de sondes multi-paramètres (température, nitrate, phosphore ...) pour faire beaucoup plus de suivis pluriannuels. Le Syndicat fonctionne actuellement avec

- un poste d'Animatrice Générale dite Chargée de Mission équivalent à 0,8 ETP
- un poste de de Technicien rivière équivalent à 1,0 ETP.

Il souhaiterait pouvoir y ajouter l'équivalent de 0,5 ETP en tant que Secrétaire comptable dans le but de décharger le poste d'Animateur Général des tâches administratives qu'elle assume, en envisageant une éventuellement la mutualisation de ce poste avec les d'autres bassins versants mitoyens de celui de l'Arconce (Bourbince, Arroux...)

De plus un montant de 1,06 M€ d'actions dites « Hors Contrat Cadre » c'est-à-dire non prioritaire en termes de politique déployées par l'AELB mais liées aux opportunités présentes territorialement sur le BV Arconce sont par ailleurs inscrites au Contrat Territorial. Au total on a 2,50 M€.

Partenaires	AELB	CR BFC	EPCI du BV	Total
Actions Contrat Cadre CT2	0,72 M€ (50%)	0,35 M€ (24%)	0,37 M€ (26%)	1,44 M€
Action Hors Contrat Cadre	0,53 M€ (50%)	0,32 M€ (30%)	0,21 M€ (20%)	1,06 M€
TOTAUX	1,25 M€ (50%)	0,67 M€ (27%)	0,58 M€ (23%)	2,50 M€

Le CT2 2023-28, Contrat Territorial numéro 2 entre 2023-2028 a été présenté à l'ensemble des partenaires et financeurs lors du Comité de Pilotage tenu le 22 novembre 2022. Chacun d'entre eux a validé les actions qui leur ont été présentées. Il a été validé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne courant mars et les projets pourront commencer dès juin 2023, après signature des partenaires fin mai après sa rédaction définitive.

Les Membres du Comité Syndical du SMAAA, après en avoir débattu, délibéré :

- **APPROUVE** le plan d'actions Cadre du CT2 2023-2028.
- **APPROUVE** le plan de financement du CT2 2023-2028 d'un montant de 1,44 M€
- **PREND NOTE** des opportunités d'actions hors cadre complémentaires et finançable avec l'AELB jusqu'à hauteur de 1,06 M€
- **PREND NOTE** des possibilités d'opportunités d'actions hors cadre finançables par décision complémentaires des EPCI partenaires.
- **AUTORISE** le Président à signer avec les partenaires tous les documents afférant au CT2 2023-2028 au nom du SMAAA
- **AUTORISE** le Président à signer avec les EPCI tous les documents afférant aux actions hors cadres éventuelles qu'elles pourraient décider de lancer sous maîtrise d'ouvrage SMAAA.

Pour Extrait Conforme



Patrick Bouillon

COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL



COMITE SYNDICAL DE LA RIVIERE ARCONCE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

**SEANCE du CS01-2023
DU LUNDI 27 MARS 2023**

L'an	Deux Mil Vingt Trois		et le	Vingt-Sept Mars		à Dix-Neuf heures Trente										
Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Communale de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, sous la présidence de Patrick BOUILLON , Président du SMAAA en séance ordinaire.																
Membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Syndicat Mixte de l'Arconce et de ses Affluents																
BARBIER J.	BSB	Prés	BARBIER H.	GC	Prés	DORME G.	GC	Abs	PERRETTE G.	GC	Exc	DE BELIZAL F.	suppl	SM	Prés	
BARNAUD R.	BSB	Abs	BERAUD D.	GC	Prés	DUCHET G.	GC	Abs	PETIT JL.	suppl	GC	Prés	DUMONTET B.	SM	Prés	
BOURGEON D.	BSB	Abs	BORDAT G.	GC	Prés	DUMONTET P.	GC	Prés	POTHIAU P.	GC	Abs	GAGET C.	SM	Exc		
DEJOUX F. ^(VP)	BSB	Exc	BOUILLON P. ^(PD)	GC	Prés	DURAND R.	GC	Abs	SOUFFLOT H.	GC	Prés	RAVAUD J.	SM	Prés		
DUBOST JP.	suppl	BSB	BRIGAUD A.	GC	Prés	GAUTHIER B.	GC	Abs	POMMIER JM.	MA	Abs	SARROCA R. ^(VP)	SM	Exc		
GRISARD B. ^(VP)	suppl	BSB	BUISSON X.	GC	Prés	GAUTHERON R.	GC	Prés	PROST D.	MA	Exc	SOULARD JF.	SM	Abs		
PACAUD C.	suppl	BSB	BURTIN F.	GC	Exc	GOYARD R.	GC	Prés	PROST G. ^(VP)	MA	Exc	VERNAY C.	SM	Exc		
PAPERIN P.	BSB	Abs	CARON J.	GC	Prés	LAROCHE C.	GC	Prés	CHARVET JD.	MB	Exc					
TESCHER P.	BSB	Prés	DEGRANGE A. ^(VP)	GC	Prés	MICHEL JC.	GC	Abs	CHORIER J.	MB	Prés					
ACCARY L.	LGC	Prés	DESCHAMPS JB.	GC	Exc	PALLOT S.	GC	Abs	DUFOUR D. ^(VP)	MB	Exc					
AUDUC JM.	LGC	Prés	DESPIERRES P.	GC	Prés	PERCHE J	suppl	GC	Prés	BAUMER C.	SM	Abs				
Secrétaire Séance		Paul DUMONTET														
Date de Convocation CM et d’Affichage :				VENDREDI 17 MARS 2023				Date de Délibération du CM				MARDI 28 MARS 2023				
Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA en exercice :								51		dont absents ce jour					24	
Nombre de Membres du Conseil Syndical du SMAAA avant pris part à la délibération :								27		dont représentés par suppléants					7	

Après discussions et débats sur les sujets à l'ordre du jour ayant donné lieu à délibération ci-dessus rapportés et après échanges divers sur les sujets délibératoires de l'agenda, suivantes :

- Clôture Budgétaire du Compte Administratif 2022
- Débat d'Orientation Budgétaire pour Budget Primitif BP2023
- Cadre Budgétaire du Contrat Territorial du Bassin versant de l'Arconce n°2
- Montants des Cotisations Communautés de Communes Partenaires 2023

Et sur les autres sujets non délibératoires de l'agenda, suivantes

- Première Planification des Travaux du CT2 BV ARCONCE sur 2023
- Nouveaux Locaux SMAAA – Place de la Victoire - CHAROLLES
- Visites SMAAA auprès des Communautés de Communes Partenaires

La Séance du Comité Syndical du 27 Mars 2023 est levée à 20h15 par le Président
Qui signe en le Compte Rendu rédigé par la Chargée de Rivière Edith BORDAGE en date du Lundi 03 Avril 2023



Patrick Bouillon